



Le 05 octobre 2024.

## Aux habitants de BRASSY

Madame, Monsieur,

Les Chemins de Brassy : un bien commun à préserver !

La commune de Brassy, en partenariat avec le Parc du Morvan, en appelle à votre participation.

Depuis plus d'un an, Brassy est engagée dans une démarche de **Préservation des chemins ruraux**, avec le Parc du Morvan et d'autres communes du territoire. En effet, face au constat de la disparition et de la dégradation des chemins ruraux du Morvan, un groupe de travail au sein du Parc s'est formé pour préserver ce patrimoine rural, lieu de rencontres et de partage.

Aujourd'hui, la commune est prête à lancer **l'état des lieux de ses chemins** - et elle a besoin de vous !

*L'état des lieux, pour quoi faire ?*

Des **relevés terrain** sont nécessaires pour que la commune, ses élus et ses habitants aient **une vision précise du réseau de chemins ruraux**, de leur **état** (accessible, bouché, dégradé...) mais aussi de leurs **particularités** (point de vue, mène à un patrimoine bâti, éléments esthétiques...). Parce que la commune a plus de 150 kilomètres de chemins ruraux, elle a besoin de vous pour faire ces relevés !

Les informations issues des relevés terrain seront ensuite saisies sur un outil de cartographie numérique, mis à disposition de la commune par le Parc et la Région, à destination des élus de la commune pour faciliter la gestion des chemins ruraux, mais aussi à destination des habitants, des associations etc.

Tout ceci afin de mieux encadrer les usages qui peuvent être faits des chemins (notamment dans le cadre d'exploitations forestières), de suivre leur entretien et de s'assurer de la préservation de ce bien commun.

**Nous vous donnons rendez-vous le Vendredi 18 Octobre à 13h30 à la Mairie.**

**Mairie de BRASSY – 8 rue St Gervais – Le Bourg – 58140 BRASSY**

Téléphone : 03.86.22.20.31 - Fax : 03.86.22.22.60 - Mail : [mairie@brassy.fr](mailto:mairie@brassy.fr)

Département de la Nièvre – Arrondissement de Château-Chinon – CC Morvan Sommets et Grands Lacs

Autour d'un café/thé, les techniciens du Parc pourront répondre à toutes vos questions sur la démarche. Ensuite, nous irons sur le terrain afin de faire des relevés d'information sur les chemins pour se familiariser avec la méthode.

Le Parc dispose de matériel tout terrain pour les personnes à mobilité réduite, n'hésitez pas à en faire la demande.

Pour faciliter l'organisation de la journée, merci de vous inscrire.

Pour toute question et inscription, contactez :

Mars den Dikken, *Chargé de Mission Protection des chemins ruraux au Parc Naturel Régional du Morvan* [03 86 78 79 86](tel:0386787986) [mars.dendikken@parcdumorvan.org](mailto:mars.dendikken@parcdumorvan.org)

Pour plus d'informations sur la démarche *Préservation des chemins ruraux*:  
<https://www.parcdumorvan.org/le-parc-en-actions/paysages/preserver-les-chemins-ruraux-du-morvan/>

Guylain FRANCOIS,  
Co-Président de la commission Chemins.



Emmanuel MONNIER,  
Le Maire.

